

J'❤ le français

association Défense du français

Bulletin n° 44 / Décembre 2025

www.defensedufrancais.ch

SOMMAIRE

1. Editorial
- 2-3. Menace sur la participation de la Suisse à TV5Monde
4. Révision des statuts de l'association
5. Présence de notre association à plusieurs manifestations
Cité internationale de la langue française
- 6-8. Courrier
9. Ça date !
Rétrospective 2025
10. Voyelle ou consonne ?
Fiches Défense du français
11. Expressions imagées
12. Collectionneur de crèches de Noël
Vœux

ÉDITORIAL

De l'enseignement de nos langues nationales

L'enseignement est une compétence cantonale. Compte tenu de l'extraordinaire diversité des programmes, les cantons ont progressivement lancé un processus de coordination qui a abouti à l'adoption de programmes communs sous l'égide d'HarmoS, concordat visant à harmoniser l'éducation en Suisse, principalement en ce qui concerne la scolarité obligatoire. S'agissant de l'enseignement des langues nationales ou étrangères, HarmoS affiche dès le départ des ambitions élevées, en ce sens que les élèves seront initiés à une langue nationale et à une langue étrangère au primaire (de la 3^e à la 8^e). La mariée était-elle trop belle ? Sans doute. Car aujourd'hui, la révolte gronde en Suisse alémanique, où plusieurs cantons sont vent debout contre le *Frühfranzösisch*. Ils reprochent à HarmoS de trop charger le bateau, trouvant au sein de leur population des oreilles plus que complaisantes. Les cantons romands restent droits dans leurs bottes, et aucun d'eux n'a, à ce jour, introduit l'enseignement de l'anglais avant celui de l'allemand.

La décision de certains cantons alémaniques de faire passer l'anglais avant le français est regrettable, en ce sens qu'elle contribue à péjorer encore plus la connaissance du français outre Sarine. Elle est signe, chez certains, d'une admiration béate pour une mondialisation débridée, au mépris de la cohésion nationale tant vantée entre les quatre régions linguistiques de la Suisse.

Cela dit, ce serait une erreur que d'écarter d'un revers de main toute critique relative aux exigences imposées aux élèves du primaire dans le domaine de l'enseignement des langues nationales et étrangères.

La langue maternelle des écoliers alémaniques est le dialecte ; ils apprennent le *Hochdeutsch* à l'école et le perçoivent donc comme une langue étrangère ; à cela s'ajoute le français, au plus tard en 5^e, puis l'anglais, au plus tard en 7^e. C'est beaucoup ; certains cantons préconisent de permuter français et anglais, voire de ne commencer le français qu'au degré secondaire. Les enfants romands, qui ne font pas face à la question du dialecte, semblent en meilleure posture ; hélas, ce n'est pas le cas.

Marie Pedroni, enseignante et auteure de *Désolé pour l'orthographe*, que nous avons reçue pour les 20 ans de notre association, dénonce le fait que nombreux sont les élèves à ne plus maîtriser les notions fondamentales du français : orthographe aléatoire, vocabulaire limité, difficultés de lecture parfois sévères.

Comment peuvent-ils dans ces conditions étudier sereinement deux langues étrangères ? Pour bien progresser dans l'apprentissage de l'allemand et de l'anglais, il faut d'abord être à l'aise dans sa langue maternelle. À cela s'ajoute la question des allophones, qui doivent consentir un effort encore plus intense que leurs camarades suisses.

Je suis de ceux qui pensent qu'HarmoS doit revoir ses ambitions dans le domaine de l'enseignement des langues nationales et étrangères : au primaire, une seule langue nationale outre, bien sûr, la langue maternelle. Allemand en Suisse romande, français, voire italien en Suisse alémanique. Quant à l'anglais, qui bénéficie de la flatteuse réputation d'être une langue facile, son enseignement devrait débiter au degré secondaire.

Jean-Pierre Villard,
membre du comité



TV5MONDE – CHAÎNE DE TÉLÉVISION FRANCOPHONE

Menace sur la participation de la Suisse à TV5Monde

Lors de séjours à l'étranger, il est toujours impressionnant de constater que « notre » 19:30 est diffusé dans de nombreux foyers. De Montréal à Cotonou, en passant par New York et Rio de Janeiro, ou ailleurs encore, nos présentateurs vedettes (tels que Philippe Revaz ou avant lui Darius Rochebin) sont connus et suivis par des millions de personnes. Tout comme le magazine d'information *Temps présent* et différentes émissions phares de la Radio Télévision Suisse (RTS).

À l'instar de millions d'autres francophones ou francophiles, les Suisses apprécient également de s'informer et de se divertir avec les programmes produits

en langue française par différentes chaînes de télévision publiques. TV5Monde, un des trois plus grands réseaux de diffusion télévisuelle au monde, est proposé dans pas moins de 200 nations et régions à travers la planète.

Mais voilà, nos politiques veulent faire des économies. En janvier 2025, le Conseil fédéral annonce avoir mis en consultation un train de mesures pour alléger annuellement de 3,6 milliards de francs les finances de la Confédération. Celle de supprimer la contribution à la chaîne francophone TV5Monde dès 2029 – et de se retirer également dès 2027 du financement des services de la Société suisse de radiodiffusion et

télévision (SSR) destinés à l'étranger, comprenant Swissinfo et 3sat – a surpris et consterné beaucoup de gens, tout comme notre association Défense du français (Ddf), qui s'est exprimée par la voix de Didier Berberat, président.

Ddf monte également au créneau

« Je trouve extrêmement regrettable la proposition du Conseil fédéral de renoncer à la contribution à l'offre de la SSR à l'étranger à partir de 2027 et vous fais part de mon opposition ainsi que de celle de l'association Défense du français que je préside », a réagi ce printemps Didier Berberat dans une lettre adressée à la présidente de la Confédération,



Didier Berberat, président de l'association Défense du français. Photo: DR



Jean-Philippe Jutzi, président de la Section suisse de l'UPF. Photo: DR



Karin Keller-Sutter, présidente de la Confédération en 2025. Photo: Wikimedia/FDPSchweiz



Nicolas Walder, président de la Délégation suisse à l'Assemblée parlementaire de la Francophonie. Photo: Wikimedia/parlament.ch



Kim Younes, présidente-directrice de TV5Monde. Photo: DR

Dans une chronique publiée le 12 octobre 2025 sur le site d'information Blick.ch, Géraldine Savary, directrice du Club suisse de la presse, s'inquiète de la disparition programmée de TV5Monde et de Swissinfo, deux vitrines essentielles de la présence helvétique dans le monde, menacées par les coupes budgétaires fédérales.

« Où sont les voix de la Suisse dans le monde ? »

... Et la Suisse ? De quels instruments de diplomatie symbolique dispose-t-elle pour exister aux yeux du monde ? Il y avait Federer, mais il a pris sa retraite. La renommée des banques ou l'efficacité de la pharma ne suffisent plus à vaincre les tempêtes. Le fromage, le chocolat ? Taxés à 39 % sur le marché américain, ils sont profil bas. Nos glaciers fondent sous nos yeux et notre or file aux USA.

Heureusement, il nous reste TV5Monde ou Swissinfo pour offrir une image de la Suisse respectueuse de ses réalités

multiples, qui raconte la riche complexité de sa démocratie. TV5Monde fait du présentateur du 19:30 le choucou de l'Afrique et d'*Infrarouge* la fenêtre de liberté pour toute la Chine, puisqu'elle est la seule télévision francophone autorisée.

Sur TV5Monde, la Suisse a l'air vivante, agile, cultivée, cool, à la fois urbaine et amoureuse de ses traditions. Elle fait rêver hors des frontières, mais de ces rêves qui font avancer les sociétés : respect du vivant, équilibre maintes fois réinventé entre les minorités et la majorité.

Pour même pas 8 millions de francs, la Suisse ainsi touche 430 millions de foyers de par le monde, parle à l'oreille de ses concitoyennes et concitoyens exilés, et s'expose dans des contenus qui ne transigent pas avec la vérité.

Hélas, ce dernier rempart contre les *fake news*, cette vitrine intelligente de notre pays sont désormais menacés par les coupes budgétaires de la Confédération. Le Conseil fédéral a en effet décidé de supprimer sa participation à TV5Monde

et à Swissinfo. La SSR, soumise, elle aussi, à des cures d'austérité, ne pourra sans doute pas pallier la désaffection de l'État.

Vous me direz qu'il faut bien sabrer quelque part. Et à l'heure des priorités données aux besoins légitimes de la population, que pèsent des médias tournés essentiellement vers l'étranger ? Qui va pleurer l'effacement de Swissinfo, qui existe pourtant depuis 1935 ? On devrait pourtant. Et se méfier des renoncements à courte vue, auxquels il est facile de se résigner, en biffant une simple ligne budgétaire.

Dans ce nouveau monde qui favorise les purs rapports de force et les voix les plus tonitruantes, le danger d'invisibilité guette les États contraints à la recherche du consensus, à la diplomatie taiseuse, à la lente pesée des intérêts. TV5Monde ou Swissinfo nous font traverser les océans, gagner le cœur des gens. De nos jours, qu'y a-t-il de plus précieux ?

TV5MONDE – CHAÎNE DE TÉLÉVISION FRANCOPHONE SUITE

Karin Keller-Sutter. Dans sa missive, il met avant tout l'accent sur la menace qui plane sur la chaîne de télévision TV5Monde, cofondée en 1984 par la Suisse, la France, le Canada, le Québec, la Fédération Wallonie-Bruxelles et Monaco. « Cela serait un affaiblissement pour la Suisse francophone et sa portée dans le monde et constituerait un coup asséné à la Francophonie dans notre pays et sa considération en tant que langue minoritaire », a-t-il déclaré.

Au cours du printemps et de l'été 2025, l'association Défense du français n'a pas été la seule à monter au créneau pour protéger TV5Monde et plus largement la diffusion internationale de l'audiovisuel suisse. Des élus, des associations, des syndicats ont protesté en faisant part de leurs préoccupations. « C'est une décision incompréhensible », a réagi le Vert genevois Nicolas Walder, également président de la Délégation suisse à l'Assemblée parlementaire de la Francophonie, en insistant sur l'importance pour notre pays de conserver un tel canal de communication, lien essentiel avec nos compatriotes vivant à l'étranger (la Cinquième Suisse) qui représentent environ 10 % de notre population.

Quitter TV5Monde, c'est se tirer une balle dans le pied

Le choc s'avère d'autant plus brutal lorsque, le 19 septembre 2025, après plusieurs mois de consultations, de discussions et de prises de position, le

Conseil fédéral annonce avoir l'intention de maintenir sa décision de se retirer du financement des services de la SSR destinés à l'étranger dans son programme d'allègement budgétaire 2027.

Ce même 19 septembre, notre association Défense du français et la Section suisse de l'Union de la presse francophone (UPF) réagissent aussitôt en publiant un communiqué conjoint pour exprimer qu'elles ont « pris connaissance avec consternation de la volonté de la Confédération de renoncer à soutenir financièrement la chaîne de télévision TV5Monde et plus généralement les services de la SSR destinés à l'étranger ». « Priver TV5Monde de la contribution suisse, cela équivaut, pour notre pays, à se tirer une balle dans le pied », estime le président de l'UPF, Jean-Philippe Jutzi. « C'est un coup porté au rayonnement de la Suisse dans le monde », renchérit notre président, Didier Berberat, tout en relevant que, selon lui, « un financement de l'offre pour l'étranger uniquement par la SSR, sans subvention fédérale, n'est pas une option envisageable, au moment où la SSR devra elle-même procéder à une réduction considérable de son budget ».

Dans tous les pays étrangers où il a représenté la Suisse, le président de l'UPF, ex-diplomate et journaliste, a pu constater de nombreuses fois à quel point cette chaîne joue un rôle important, aussi bien pour les Suisses de l'étranger que pour les citoyens de ces nations. « Si la présence suisse au sein de TV5Monde devait disparaître et être compensée par des efforts au niveau diplomatique, cela aurait un coût largement supérieur à l'actuelle contribution financière de la Confédération », conclut Jean-Philippe Jutzi dans le même communiqué de presse, tout en déplorant que la Suisse projette de se retirer de la scène médiatique internationale à l'heure où la désinformation a partout le vent en poupe.

Une pétition et un espoir

Dans la foulée, plusieurs organisations ont lancé une pétition pour sauver Swissinfo et l'ensemble des services de la SSR destinés à l'étranger. Parmi elles, l'Organisation des Suisses à l'étranger, Suisseculture, le Syndicat suisse des médias ou Reporters sans frontières. Cette pétition demande aux membres du Conseil national et du Conseil des États de « sauver le mandat pour l'étranger ». Plus de 13 000 signatures ont déjà été récoltées au moment où nous bouclons notre bulletin.

Interrogée par le quotidien *Le Temps*, la présidente-directrice de TV5Monde, Kim Younes, de passage à Berne en mai de cette année pour tenter de convaincre les autorités suisses de maintenir leur contribution à la chaîne, déclare craindre qu'un retrait de la Suisse n'adresse un signal inquiétant face aux enjeux géopolitiques actuels et au besoin de lutte contre la désinformation. Et maintenant ? C'est le Parlement qui aura le dernier mot.

Une agréable surprise cependant : lors de sa séance du mois d'octobre, la Commission des transports et des télécommunications du Conseil des États (CTT) a proposé de « renoncer à la mesure concernant le redimensionnement de l'offre de la SSR destinée à l'étranger ». L'espoir subsiste donc, affaire à suivre.

Pour le comité,
Catherine Morand

TV5 MONDE

TV5Monde est une chaîne de télévision généraliste francophone. Elle diffuse une sélection de programmes de la Suisse, de la France, de la Belgique, du Canada, du Québec et de Monaco.

La Suisse est l'un des membres fondateurs de la chaîne, en 1984. En 2024, les contenus de la RTS ont représenté plus de 10 % du temps d'antenne. Le partenariat avec la Suisse est régi par un accord international ; la SSR est actionnaire de TV5Monde.

L'aide directe de la Confédération aux programmes de TV5Monde se monte à 5,7 millions par an.

La chaîne a atteint 437 millions de foyers dans le monde en 2023, répartis dans plus de 200 pays, dont la Chine (où elle est la seule chaîne francophone autorisée).

Elle ne s'adresse pas qu'aux francophones, puisqu'elle propose 11 langues en sous-titrage.

La plateforme en ligne TV5Monde enregistre plus de 40 millions de visites par mois.

Pour ses journaux télévisés propres, la chaîne dispose d'un réseau d'une cinquantaine de correspondants à travers la planète.

www.tv5monde.com



VIE DE L'ASSOCIATION

Révision des statuts de l'association

Lors de l'assemblée générale (AG) annuelle de l'association, le 15 mars à Bulle, le comité de notre association Défense du français (Ddf) a présenté un projet de révision de nos statuts. Il s'agissait principalement d'améliorer la formulation de quelques articles, de sorte à les rendre plus lisibles et plus précis. À une exception près, l'AG a entériné toutes les petites modifications proposées. Toutefois, la reformulation de l'article 2 a suscité un débat animé au sein de l'assemblée. En effet, cet article énonce le but de l'association, lequel est un enjeu éminemment sensible : il révèle son identité, explicite sa raison d'être et reflète les motivations de ses adhérents ; il définit nos préoccupations prioritaires et sert de boussole pour orienter nos activités.

Dans le même sens, diverses réflexions ont également porté sur le nom même de l'association. Il a donc été convenu que le comité ferait de nouvelles propositions lors de l'AG 2026, quant au nom de l'association et au libellé de l'art 2 de ses statuts.

Pour mémoire, l'art. 2 est aujourd'hui le suivant : « Elle [l'association] a pour but de prendre ou de favoriser toute initiative propre à défendre l'usage des langues nationales, en particulier celui du français et de sa pratique au quotidien, en Suisse. »

Deux préoccupations principales se sont dégagées des discussions lors de l'AG 2025 : d'une part, la connotation quelque peu négative du verbe « défendre », qui semble prôner une forme de repli ou d'immobilisme linguistique ; d'autre part, la mention de « l'usage des langues nationales, en particulier celui du français », alors que défendre l'usage des

langues nationales autres que le français ne correspond guère aux activités effectives de l'association.

Remercions ici les membres de l'association qui ont écrit au comité pour faire part de leur point de vue et proposer des adaptations concrètes de l'art. 2. Compte tenu des commentaires et suggestions reçus, et après mûre réflexion, le comité a décidé de soumettre à la prochaine AG les propositions suivantes :

1) Maintien du nom « association
Défense du français »

Aucune des autres suggestions formulées n'est apparue convaincante. Notamment, le terme « promotion » recèle une connotation par trop commerciale, et « valorisation » est plutôt vague. Par ailleurs, le caractère un peu frileux, voire négatif du mot « défense » est régulièrement compensé par le logo, que nous utilisons systématiquement, qui apporte une touche plus positive. Enfin, Ddf a une certaine réputation, et changer maintenant de nom nuirait à notre notoriété.



association Défense du français

Logo qui met en avant notre amour de notre langue.

2) Nouvelle formulation de l'art. 2 des statuts

« Elle [l'association] a pour but de prendre ou de favoriser toute initiative propre à défendre le bon usage de la langue française en Suisse, aux côtés des autres langues nationales, ainsi qu'à promouvoir sa richesse et son rayonnement, notamment en limitant le recours à des anglicismes superflus. »

Le bon usage de la langue française a été placé avant la mention des autres langues nationales, Ddf ne se chargeant pas spécifiquement de défendre ces dernières. Mais les autres langues nationales restent évoquées, en relation avec les actions entreprises pour préserver la place du français aux côtés de ces autres langues, p. ex. à Berne.

Le caractère « défensif » de nos buts a en outre été nuancé par l'ajout de la promotion de la richesse et du rayonnement de notre langue. Enfin, la lutte contre l'invasion d'anglicismes inappropriés a été ajoutée, parce que ce fut là le motif premier de la création de l'association en 2004 ; mais cela avec un « notamment », montrant bien que le champ d'intervention de Ddf dépasse aujourd'hui largement la question des anglicismes superflus (enseignement du français à l'école... aussi en Suisse alémanique, langage épïcène et langage dit « inclusif », réforme de l'orthographe, place du français dans l'administration publique, rayonnement de la Suisse francophone dans le monde, rôle des publicitaires, entreprises, médias, etc.).

Le comité de Ddf espère vivement que ces propositions seront de nature à susciter l'adhésion des membres de l'association. Leur publication dans ce bulletin donne le temps à chacun d'y réfléchir et de se les approprier, en attendant qu'elles soient formellement soumises à l'approbation des membres lors de l'AG 2026. Nous prions cependant d'ores et déjà tout membre qui aurait des questions, des commentaires ou des suggestions à ce sujet de prendre langue avec le comité sans attendre notre prochaine AG. Merci !

Pour le comité, Luc Vodoz

UNE BONNE IDÉE DE CADEAU



Offrez et offrez-vous ce parapluie pour affirmer votre amour du français et ensoleiller les jours de pluie !

Fr. 40.- port et emballage compris

Parapluie pliable à ouverture automatique
Slogan imprimé sur deux pans
Se ferme à l'envers pour garder le côté mouillé à l'intérieur
Avec pochette de rangement en polyester
Une seule couleur : bleu royal
Diamètre : 115 cm. Longueur pliée : 28 cm



Commandes : info@defensedufraçais.ch ou association Défense du français, 1000 Lausanne

VIE DE L'ASSOCIATION

Présence de notre association à plusieurs manifestations

Des stands communs avec l'Arcei (Association romande des correctrices et correcteurs d'imprimerie) ont permis de partager notre amour de la langue française avec les participants de diverses manifestations.

Au marché de Morges, le matin du samedi 6 septembre, notre présence a été l'occasion de nous faire connaître des visiteurs du Livre sur les quais. Les contacts ont été chaleureux et enrichissants, notamment avec les politiciens du

stand voisin dont les moyens de communication affichaient un *Wanted* peu en accord avec nos préconisations à limiter le recours à des anglicismes. Un zeste d'humour et le partage de nos buts ont planté des petites graines pour promouvoir la richesse et le rayonnement de la langue française.

Le festival Lettres de soie à Mase a mis à notre disposition un magnifique stand le 21 septembre au cœur de la manifestation. Cet écrin convivial a permis de nous présenter de manière optimale.

Des liens ont été établis lors de la journée portes ouvertes de l'Atelier-Musée Encre & Plomb à Renens le 15 novembre. Du matériel publicitaire a été distribué en papotant avec le public et les exposants d'Alterfictions (Festival des autres littératures) le 16 novembre à Yverdon-les-Bains.



Cedric Favre, Norbert Tornare, Catherine Magnin et Luc Vodoz au marché de Morges. Photo: Ddf

Norbert Tornare

ESCAPADE À VILLERS-COTTERÊTS

Cité internationale de la langue française

En premier lieu, il y a le plaisir du bâtiment. Un château royal de la Renaissance, dont la construction a débuté au milieu du XVI^e siècle, décidée par François I^{er}.

C'est en ces murs que fut signée en août 1539 l'ordonnance de Villers-Cotterêts, présentée comme l'acte fondateur de la primauté du français dans les documents relatifs à la vie publique du royaume de France, établissant ainsi le français comme langue officielle du droit et de l'administration, en lieu et place du latin.

Le long des quelque quinze salles, la langue française se révèle sous tous ses aspects : ses différentes formes d'expression orales et écrites, ses relations avec les autres idiomes, sa diffusion sur tous les continents.

Grâce aux nombreux dispositifs interactifs et ludiques, on explore la langue dans son fonctionnement, de la constitution de son vocabulaire à l'évolution de sa prononciation, en passant par

sa normalisation, mais aussi dans la variété de ses usages et sa capacité à constamment se réinventer.

Un vrai plaisir, des découvertes, des remises en question également.

À la sortie de cette visite, l'amour pour notre belle langue française est renforcé. Et, plus que jamais, la conscience de devoir la chouchouter est confirmée.

Catherine Rebord



UNE LANGUE-MONDE

Disséminé sur plusieurs continents, le français peut être qualifié de « langue-monde ». Parmi 7 000 langues parlées aujourd'hui sur la planète, seules quelques-unes – dont l'anglais, l'espagnol, le portugais et l'arabe – partagent avec le français ce statut particulier.

Cette diffusion mondiale trouve son explication dans l'histoire : des explorations aux conquêtes coloniales, la langue française est sortie de son berceau européen et s'est enracinée ailleurs. Le prestige exercé par les œuvres qu'elle a produites participe à son attrait.

La cohabitation du français avec d'autres langues et cultures l'a métissé : on ne le parle pas partout avec les mêmes mots, les mêmes tournures, les mêmes accents. Il tire de cette variété un important dynamisme et constitue un véritable « monde » de créations.

Photos: Catherine Rebord



Pour plus d'informations



Ordonnance de Villers-Cotterêts

https://fr.wikipedia.org/wiki/Ordonnance_de_Villers-Cotter%C3%AAts



Cité internationale de la langue française

www.cite-langue-francaise.fr

COURRIER

Un « centre de convention », ça n'existe pas

Luc Vodoz, membre du comité de notre association, a adressé le courrier ci-dessous à la rédaction de *24 heures*. Nous vous rappelons qu'en qualité de membre de l'association Défense du français, vous êtes investi d'une mission essentielle : contribuer à la préservation de la bonne pratique de notre langue. Par conséquent, prenez aussi l'initiative, pour faire entendre la voix du français en Suisse, d'écrire, de dialoguer, de vous exprimer à chaque fois que des erreurs sont commises. La manière de le faire est vaste : par l'intermédiaire du courrier des lecteurs dans les journaux, lors de discussions entre amis ou collègues, en prenant contact avec un journaliste de radio, en écrivant aux édiles, aux entreprises ou aux sociétés, etc. Le message de Luc Vodoz a suscité une réponse d'une correctrice de l'Arci (Association romande des correctrices et correcteurs d'imprimerie) avec qui nous collaborons régulièrement.

Je lis assez régulièrement *24 heures* et je suis fréquemment abasourdi par le nombre d'anglicismes que vos correcteurs (y en a-t-il encore ?) laissent passer.

Dans l'édition du 27 janvier, vous écrivez que « le président argentin, Javier Milei, a fait une apparition au Centre de *conventions* de Kloten ce vendredi ». Certes, Kloten est situé en Suisse alémanique, où l'on est moins regardant avec les anglicismes, mais *24 heures* paraît en région francophone.

L'abus du terme *convention*, pour désigner un « congrès », sème inutilement la confusion. On parle des *conventions* des partis américains, qui sont en réalité des « congrès » (républicains ou démocrates). Comme vous le savez, en français « convention » a un tout autre sens : celui d'accord entre plusieurs personnes ou (en particulier au pluriel) celui de norme(s) de comportement.

Évidemment, le SwissTech Convention Center de l'EPFL contribue à la confusion, incitant les programmeurs de manifestations locales à donner

rendez-vous au « centre de *convention* ». Mais s'il vous plaît, ne tombez pas chaque fois dans le panneau ! Il faut indiquer clairement qu'il s'agit d'un anglicisme (par le recours à des caractères italiques ou des guillemets) en écrivant *convention center*, ou de le traduire correctement par « centre de congrès ». Mais jamais « centre de *convention* », qui est une expression dénuée de sens !

Luc Vodoz,
membre du comité de
l'association Défense du français

Réponse d'une correctrice

Oui, il y a encore des correcteurs dans les journaux quotidiens. Je le dis non pas au nom de *24 heures* (je n'en ai pas la légitimité), mais en qualité de correctrice travaillant dans le secteur. Malheureusement, et *24 heures* n'est pas une exception dans le paysage de la presse romande, voire francophone, leur nombre, leurs qualifications et les conditions d'exercice de leur métier sont mis à rude épreuve par des éditeurs qui ne se donnent plus les moyens de défendre un français et des écrits de qualité.

Naguère, il n'y a pas si longtemps donc, les éditeurs de presse engageaient des professionnels, dotés d'un brevet fédéral obtenu après deux ans de formation et ouvrant à la pratique du métier au-delà de la presse, ou expérimentés,

c'est-à-dire encadrés de près, pendant de nombreux mois au début de leur pratique, par des pairs connaissant sur le bout du doigt les méthodes et outils de corrections ainsi que les particularités des titres auxquels ils étaient rattachés. Des professionnels considérés dorénavant comme trop onéreux, comme une charge plutôt qu'un investissement. Dans leur course à la rapidité et à la rentabilité à court terme, les éditeurs, le portemonnaie fermé, abandonnent la correction aux mains de personnes insuffisamment formées, et minimisent la baisse de qualité qui s'ensuit.

Aujourd'hui, quand les correcteurs ne sont pas remplacés par des secrétaires de rédaction, dont il est attendu qu'ils soient aussi correcteurs, est généralisé le recours, à vil prix, à des personnes

« bonnes en français » mais ignorantes des caractéristiques propres au métier, informées en quelques jours de l'existence d'outils et de procédures plutôt que formées à leur utilisation, jetées dans le bain sans filet, et à qui on laisse accroire qu'en quelques semaines elles sont correctrices... sauf quand il faut parler de salaire. Des personnes qui ne maîtrisent pas, quand elles les connaissent, les *Pièges et difficultés de la langue française* (les quelque mille pages de l'ouvrage du même nom de Jean Girodet), le *Guide du typographe*, les « marches » maison (les normes propres à chaque titre), les subtilités des aides à la correction, logiciels spécialisés ou même IA. Des personnes laissées à leurs certitudes et à leur curiosité émoussée, qu'aucun pair n'a plus le temps de titiller. Et tout comme il paraît évident que posséder un traitement de texte ou un logiciel de PAO et avoir lu *Word pour les Nuls* ou *InDesign pour les Nuls* ne suffit pas à faire un bon rédacteur ou un bon metteur en pages, installer un logiciel de correction et passer un certificat de langue ne suffit pas à faire un bon correcteur.

Ajoutez-y le fait que les correctrices et correcteurs doivent corriger au plus vite, généralement en une seule lecture, pendant plusieurs heures d'affilée, des textes de thèmes et de qualités variés dont certains sont manifestement issus de rédaction ou de traduction par IA.

Alors, cher Monsieur Vodoz, ne vous étonnez pas si des erreurs passent entre les mailles du filet, si vous trouvez des



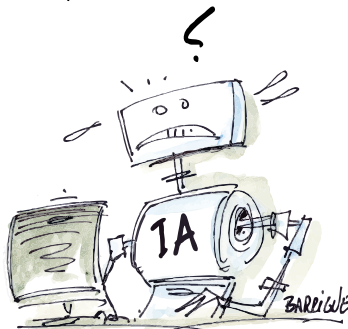
L'Arci (Association romande des correctrices et correcteurs d'imprimerie) est un groupement professionnel spécialisé de l'industrie graphique, fondé en 1944.

Son objectif est de contribuer à maintenir constamment la qualité des textes imprimés dans notre pays, en sauvegardant la langue française et son bon usage.

www.arci.ch



JE CROIS QUE
JE VAIS PRENDRE
UNE CORRECTION !



COURRIER SUITE

anglicismes, des barbarismes, des solécismes, de la ponctuation démissionnaire, dans cette jungle de la langue française plus foisonnante que jamais, où le correcteur est sans cesse tiraillé entre l'ivraie des modes, le laxisme, et le bon grain dont les vertus nourissantes sont taxées de passéisme. Et quand l'un de nous faillit et laisse passer quelque erreur aux yeux de tous, il ne peut s'empêcher de penser à la partie immergée de notre travail, invisible, mais dont nous mesurons l'importance et la dévalorisation qu'il subit dans l'indifférence...

Le diable se cache aussi dans d'autres détails, regroupés sous le nom d'orthotypographie, un terme dont vous ne trouverez pas la définition dans les dictionnaires usuels, mais qui est au cœur de notre métier. Il marie dans une même valise la langue française, son orthographe, et la typographie et la microtypographie. Il est si peu visible qu'on lui manque de respect sans vergogne. Les voyez-vous, ces erreurs de coupures ou de division en fin de ligne, ces espaces à géométrie variable entre les lettres et les mots, ces polices dépouillées de caractères, ces enrichissements typographiques

anarchiques, ces renforcements défoncés, ces drapeaux flottants anarchiquement, ces incohérences, cette négligence du soin invisible qui pourtant fait la lisibilité d'un texte? C'est que le blanc typographique d'un écrit est aussi important que le silence autour duquel s'agencent les notes de musique ou nos paroles. Nous, correcteurs, sommes les derniers gardiens de la typographie, disait récemment Emmanuelle Robert.

Ce qui me désole, c'est de voir la presse tant s'éloigner de cet idéal. Pourtant, qui d'autre peut se vanter d'être lu par autant de lecteurs chaque jour? Elle qui se targue d'être indispensable au débat démocratique devrait montrer un exemple quasi pédagogique et se donner les moyens de participer à la sauvegarde de la langue et de l'écrit, sur support imprimé ou numérique. Alors que la concentration des lecteurs et leur capacité à comprendre des textes et à exprimer leurs opinions avec nuance et précision se délitent, n'est-ce pas le rôle de la presse de fournir des textes impeccables, sur le fond, en pertinence et en fiabilité de l'information, mais aussi sur la forme, en rigueur orthographique et typographique?

Lecteur vous êtes, Monsieur Vodoz. Et amoureux de la langue française. Continuez donc d'écrire aux éditeurs, pour qu'ils confient leurs écrits à des correcteurs professionnels, ou qu'ils se donnent les moyens d'en former. Il y va du droit non seulement à une information de qualité, mais aussi à une information présentée selon des critères de qualité. C'est une question de respect. Comme l'évoque Louis Emmanuel Brossard dans *Le correcteur typographe*^{*}, aux XVI^e et XVII^e siècles des rois de France imposèrent, par édits, aux maîtres imprimeurs insuffisamment instruits l'obligation de se servir de correcteurs capables. La royauté avait du bon...

Catherine Magnin

^{*} Louis Emmanuel Brossard, *Le Correcteur typographe*, E. Arrault et Cie, 1924, p. 196 [https://fr.wikisource.org/wiki/Le_Correcteur_typographe_\(Brossard\)/volume_1/04/02#cite_note-7](https://fr.wikisource.org/wiki/Le_Correcteur_typographe_(Brossard)/volume_1/04/02#cite_note-7)

Cet article est paru également dans le numéro 246 de *Trait d'Union*, bulletin de l'association romande des correctrices et correcteurs d'imprimerie.

Langage inclusif

Le 16 octobre dernier, sur les ondes de La Première, dans *La Matinale* durant le débat sur la crise que traverse la police lausannoise, Julien Eggenberger (député socialiste au Grand Conseil vaudois) a commencé son intervention en disant : « Je ne suis pas policier, ni policière. » Voilà jusqu'où va le politiquement correct en matière de langage inclusif et de redoublements superflus...

Jean-Paul Cavin

Message à ChatGPT

Dans l'interface francophone de ChatGPT, le terme *canvas* apparaît pour désigner une esquisse de projet. En français, la traduction correcte est *canevas*. Ce mot est déjà bien établi (par ex. *canevas de projet*) et éviterait un anglicisme inutile, surtout pour les utilisateurs non informaticiens et non anglophones. Je vous encourage donc à envisager cette correction dans la version francophone de ChatGPT.

Alain Rouiller

Traduction maladroite

En tant que membre de votre association, je me permets de partager avec vous une observation faite sur le site internet de Zweifel, la célèbre marque de chips suisses.

Ayant effectué un bachelier universitaire en traduction, je suis sensible à la clarté de la langue dans le texte traduit, en l'occurrence dans ma langue maternelle, le français. Ainsi, j'ai eu un étrange sentiment en lisant une traduction (de l'allemand au français) particulièrement

maladroite sur le site Zweifel. Il s'agit du bout de phrase « la variété dont personne ne savait qu'elle manquait », faisant allusion à la nouvelle saveur de chips à l'Aromat.

Si je vous fais part de cette réflexion, c'est bien parce que ça n'est pas la première fois que je vois la langue française perdre de sa force et de sa beauté dans les slogans publicitaires ou les traductions fédérales diffusés en Suisse romande. À l'inverse, la France demeure pour moi un modèle de créativité linguistique inspirant, que je ne perçois pas autant chez nous, en Suisse romande, face à la majorité germanophone.

Ces dernières années, j'ai donc eu cette sensation désagréable, à plusieurs reprises, de lire des traductions mal rédigées, déchiquetées par une machine de transcription automatique et à peine relues. Dès lors, je suis convaincue qu'il serait essentiel d'investir davantage de moyens dans la relecture et/ou la post-édition des traductions en Suisse, afin de veiller à ce que l'intelligibilité du français soit préservée. Cette langue regorge de poésie et d'expressions idiomatiques qu'il est déplorable d'abandonner au profit d'une logique de marché. Il y va de notre représentativité en Suisse.

Mathilde Schaffter



COURRIER SUITE

Seulement en allemand et en anglais

De passage tout dernièrement à Altdorf, j'ai eu grand plaisir à m'arrêter dans votre charmante ville, que je n'avais pas visitée depuis bien longtemps.

Une heureuse surprise m'y attendait : le célèbre Türlmli, auquel est adossée la statue de Guillaume Tell, est désormais ouvert au public et accessible gratuitement, avec des commentaires intéressants et bien illustrés sur l'histoire de la tour et de la figure légendaire de Guillaume Tell.

Une réalisation à saluer, pour un monument mythique, symbole de l'unité et de la solidarité confédérales, au même titre que la prairie du Grütli ou le Musée des chartes fédérales de Schwyz.

Au rez-de-chaussée, un panneau de présentation générale accueille le visiteur en allemand, en français, en italien et... en anglais (en lieu et place du romanche ?). Et puis, dans les étages, déception : les panneaux ne sont ici plus que dans deux langues, l'allemand et l'anglais. L'anglais peut se justifier en raison des visiteurs étrangers sans doute fort nombreux. Mais pourquoi avoir renoncé aux deux autres langues nationales (sans parler de la quatrième) ?

Domage d'avoir ainsi manqué une occasion de cultiver l'inclusion en s'adressant explicitement à tous les Confédérés.

Ou bien êtes-vous de ceux qui pensent que l'anglais peut servir à communiquer entre Suisses et à dispenser nos écoles de l'apprentissage prioritaire d'une autre langue nationale ? Ce qui serait fort regrettable.

P.-S. : j'adresse la même lettre au gouvernement du canton d'Uri.

Jean-Paul Cavin,
membre de
l'association Défense du français

Réponse du Conseil municipal d'Altdorf

Nous vous remercions pour votre lettre du 19 août 2025. Nous sommes ravis d'apprendre que notre village vous a plu.

Les informations destinées aux visiteurs, disponibles dans le Türlmli, relèvent de la compétence du Canton, auquel vous avez d'ailleurs adressé une copie de votre courrier. Néanmoins, nous prenons votre remarque à cœur dans le cadre de nos propres responsabilités communales et l'avons transmise aux personnes chargées du tourisme et de la communication. Dans la mesure du possible, nous nous efforçons de refléter la fascinante diversité linguistique de la Suisse, et nous serions heureux de vous accueillir à nouveau lors d'une prochaine visite.

Sebastian Züst,
Gemeindepräsident



Le Türlmli à Altdorf. Photo: Wikipedia / Von Tschubby

Anglicismes dans la communication et le graphisme

Je suis tombée sur votre magnifique site internet et j'apprécie l'engagement des membres de l'association Défense du français pour notre langue.

J'ai récemment écrit un article sur l'invasion des anglicismes dans le domaine de la communication et du graphisme, un phénomène qui me semble aussi concerner plus largement l'usage du français au quotidien. J'y critique cette tendance à

parsemer nos échanges de mots anglais inutiles, au risque d'appauvrir notre propre langue.

J'ai la certitude que cet article pourrait vous intéresser et s'inscrit dans



Lien

<https://www.justelogo.fr/langlicisme-forcene-grosse-epidemie-du-monde-de-la-com/>

Vous pouvez aussi rechercher « Juste Logo » sur Google et, une fois mon site trouvé, vous rendre sur l'onglet « Mon blog ».

la démarche défendue par Ddf. Merci d'avance pour votre lecture et votre éventuel soutien. Au plaisir d'échanger !

Pauline Dumat

Un outil indispensable
au quotidien

LE LEXIQUE
FRANGLAIS-FRANÇAIS

www.defensedufraçais.ch
Rubrique *Lexique*

Plans plutôt que Maps

Pourquoi continuer à écrire *Apple Maps* alors que le nom français de l'application d'Apple est *Plans*, comme vous l'expliquer vous-même dans votre article *Le léman a été renommé Lac de Genève par Apple* paru dans l'édition de 24 heures du 6 août 2025 ?

À noter qu'Apple fournit un effort pour traduire en français ses diverses applications, contrairement à Tamedia.

Alain Rouiller

IDÉE CADEAU

Et si vous offriez

l'adhésion à

l'association

Défense du

français à l'un de vos proches ?

J'❤️
le français
association Défense du français

Informations

info@defensedufraçais.ch

ÇA DATE !

Il y a 120 ans, première édition du *Petit Larousse illustré*

La première édition du *Petit Larousse illustré* en 1905 est l'héritière directe du travail de Pierre Larousse, dont la devise célèbre était « Je sème à tout vent ». Le concept novateur est de fusionner en un seul volume maniable et abordable les dictionnaires de langue (définitions, étymologies, conjugaisons) avec ceux

des noms propres (histoire, géographie, sciences) en y intégrant de nombreuses illustrations et planches en couleurs, rendant le savoir accessible à tous et attrayant. Dès sa conception, le *Petit Larousse illustré* se positionne comme un des gardiens de la norme linguistique en codifiant l'usage approprié, fixant l'orthographe, la prononciation et la signification des mots. Il offre une référence pour les variations régionales. L'une des fonctions historiques du *Petit Larousse* était d'intégrer les néologismes et d'exclure les mots jugés trop éphémères ou inappropriés. Aujourd'hui, l'association Défense du français en Suisse promeut de limiter le recours à des anglicismes superflus, préférant les formulations mettant en valeur la richesse et la créativité de notre langue.

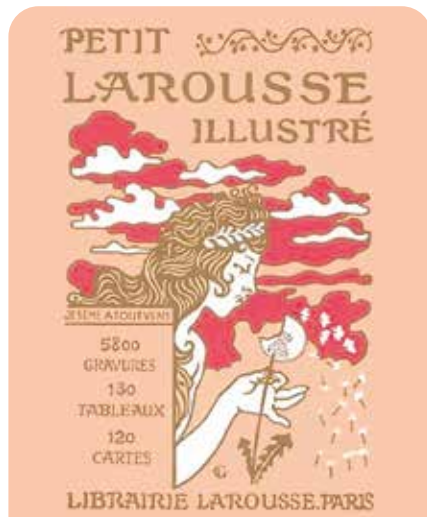
Mais c'est dans le dictionnaire...

Dorénavant, dans ses éditions annuelles, le *Petit Larousse illustré* se trompe maladroitement lors du processus d'inclusion d'un mot étranger devenu

incontournable dans le langage courant en l'intégrant rapidement (comme tous les dictionnaires). Même en indiquant qu'il s'agit d'un anglicisme, cette manière de procéder est pernicieuse, car l'équivalent français risque d'être mis au rancart au nom de la tendance du moment. Donc méfiance ! En s'emplantant à proposer plutôt l'équivalent français, notre association préconise la vigilance pour que l'emprunt reste une exception et ne devienne pas la règle. Il ne s'agit pas de rejeter toute influence étrangère, mais d'éviter la paresse lexicale obscurcissant inutilement l'expression correcte.

Malgré ce faux pas, le *Petit Larousse illustré* demeure un symbole : celui d'une langue vivante, exigeante et ouverte, qu'on pratique quotidiennement avec précision et réflexion par conviction de sa force et de sa beauté. L'ouvrage continue de semer « à tout vent » les graines d'un français expressif – un idéal que partage pleinement notre association.

Norbert Tornare



RÉTROSPECTIVE 2025

La langue française entre résistance et turbulences

Bien que cette liste d'événements de 2025 soit incomplète, elle met l'accent sur l'importance de placer la promotion de la langue française au premier plan des priorités.

L'alerte TV5Monde

L'automne a été secoué par une annonce alarmante venue de Berne, abondamment commentée dans la presse suisse et internationale. Le 19 septembre, la menace d'un désengagement financier de la Confédération vis-à-vis de TV5Monde (voir article en pages 2 et 3) a fait l'effet d'une bombe. Cette décision est perçue comme un abandon politique. La presse a souligné le paradoxe d'une Suisse qui se veut championne du multilatéralisme tout en coupant les vivres à son principal vecteur culturel.

Bilinguisme fédéral

En matière de politique intérieure, le respect des minorités linguistiques a été mis à mal. Un cas de discrimination flagrant au sein de l'administration de la Ville de Bienne a été révélé fin octobre. Un service municipal a refusé une demande de stage au motif explicite qu'il ne « formait pas d'apprentis francophones ». Cet événement a suscité une levée de boucliers. Le français est trop

souvent relégué au rang de langue secondaire, voire ignorée, au mépris de la Constitution et de la cohésion nationale.

Écriture inclusive

Le débat sur l'écriture inclusive a franchi une nouvelle étape cet été. C'est de la Suisse alémanique qu'est venue une offensive majeure pour la clarté de la langue. Le 7 août, une initiative populaire a été lancée dans le canton de Bâle-Campagne pour interdire l'usage de l'écriture inclusive (points médians, astérisques) dans l'administration et les écoles. La presse a noté que ce mouvement rejoint les préoccupations de nombreux linguistes et associations, dont la nôtre. L'école devrait enseigner une langue normée et accessible à tous sans être polluée par un militantisme graphique illisible.

La guerre des mots

Sur le front lexical, la presse culturelle et les bulletins spécialisés ont pointé du doigt la paresse des traducteurs et journalistes face à l'anglais. L'exemple frappant de ce milieu d'année fut l'omniprésence du terme *libertarien*. Calqué servilement sur l'anglais *libertarian*, ce néologisme inutile remplace le terme français *libertaire* ou des périphrases plus correctes.

Ce combat sémantique n'est pas anecdotique, il rappelle que l'importation massive de concepts anglo-saxons s'accompagne souvent d'un appauvrissement de la pensée et d'un oubli des nuances propres à notre langue.

Le Québec tient bon

La presse a continué de rapporter les efforts du Québec pour freiner l'anglicisation de Montréal. Des mesures renforcées en matière d'affichage commercial et de langue de travail ont été discutées, servant d'exemple et d'inspiration pour les francophones d'Europe qui peinent parfois à faire respecter leurs propres législations mises à mal par les multinationales.

En résumé

L'actualité souligne la nécessité de maintenir un engagement constant dans la valorisation de notre langue française. Qu'il s'agisse de financement public (TV5Monde), de respect administratif (Bienne) ou de pureté grammaticale (écriture inclusive, anglicismes), les menaces sont multiples.

L'association Défense du français porte plus que jamais cette voix critique et constructive pour promouvoir une langue de qualité, respectée et vivante.

Norbert Tornare

À AGENDER

J'❤️
le français

association Défense du français

• Samedi 14 mars 2026
Yverdon-les-Bains

Assemblée générale

Toutes les informations et précisions seront communiquées aux membres en temps utile.

MOT INVENTÉ

Abibliophobie

Peur intense et obsédante de manquer de livres à lire.



QUESTION/RÉPONSE

Voyelle ou consonne ?

Jacqueline Hottelier, membre de notre association, s'interroge sur le y : voyelle ou consonne ?

Lorsqu'elle était à l'école, elle avait appris qu'il y avait cinq voyelles dans l'alphabet. Or, maintenant, elle entend fréquemment dans des jeux télévisés que le y est ajouté à a e i o u.

La classification du y est plus nuancée qu'il n'y paraît. L'Académie française, les différents dictionnaires ou sources considèrent le y comme une voyelle ou une semi-voyelle (ou semi-consonne), mais pas comme une consonne.

Longtemps, l'enseignement traditionnel distinguait les cinq voyelles officielles et rangeait le y dans la catégorie plus subtile des semi-voyelles ou semi-consonnes. Ce statut particulier est dû à sa prononciation qui n'est pas la même en fonction de sa position dans le mot. Même si la prononciation à la parisienne est considérée comme la référence standard, il faut prendre en compte que notre langue est parlée par 348 millions



Les lettres sont comme des pièces de puzzle que nous assemblons pour former des mots composés de voyelles et de consonnes. Photo: DR

de locuteurs dans le monde, les accents différents sont légion et apportent alors une multitude de différences selon les régions et les pays.

Chacun à sa manière, le professeur de l'époque ou l'animateur télé, se base sur une ambiguïté du contexte qui fait du y un des nombreux trésors de notre langue... Sacré français !

Norbert Tornare

Pour en savoir plus

<https://vitrinelinguistique.oqlf.gouv.qc.ca/24505/la-prononciation/notions-de-base-en-phonetique/les-semi-voyelles><https://apprendre.tv5monde.com/fr/aides/les-semi-consonnes-j-y-w><https://www.verbotonale-phonetique.com/semi-consonnes-semi-voyelles/>

À NOS MEMBRES

Offre pour les fiches Défense du français

Découvrez des pépites de la langue française, citations, expressions et définitions mises en avant dans les fiches éditées par la section suisse de l'Union de la presse francophone (UPF). Un véritable régal pour les amoureux des mots ! En voici un exemple.

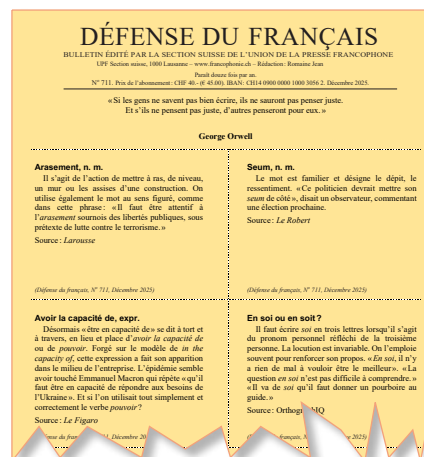
Oniomanie, n. f.

Ce trouble lié à l'achat compulsif, familièrement appelé « fièvre acheteuse », est l'envie irrépressible de faire l'acquisition des objets peu, voire pas nécessaires. Le psychiatre allemand Emil Kraepelin a inventé le terme en 1915, se fondant sur la racine grecque *onios* (« à vendre ») et *mania* (« folie »). Ce n'est qu'au début des années 1990 que l'*oniomanie* a commencé à être considérée comme une réelle maladie d'ordre psychiatrique, au même titre que la toxicomanie, l'anorexie ou l'alcoolisme.

Partenariat avec l'UPF

Nous offrons aux membres de l'association Défense du français l'occasion de s'abonner aux fiches mensuelles. En le

faisant par l'intermédiaire du secrétariat de l'association, vous profiterez de prix réduits pour l'abonnement annuel Fr. 15.- pour l'envoi par courriel (au lieu de Fr. 30.-), ou Fr. 25.- (au lieu de Fr. 40.-) si vous préférez les recevoir en copie papier.

L'abonnement peut débuter n'importe quand. Pour s'abonner : association Défense du français, 1000 Lausanne, ou info@defensedufrancais.ch

PARTICULARITÉ

Le Valaisan

Le Valaisan est le seul être à pouvoir aligner six verbes de suite : « Regarde voir aller faire monter boire les bêtes. »

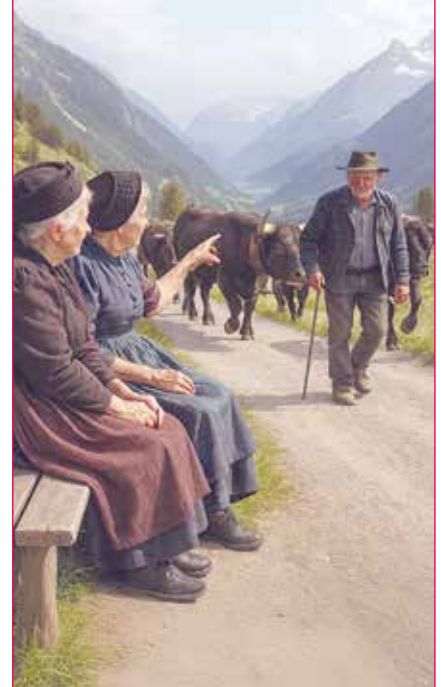


Photo : Philippe Abdel Chanton

HUMOUR – EXPRESSIONS IMAGÉES



Être tiré à quatre épingles.



Reprendre du poil de la bête.



Haut comme trois pommes.



Voir la vie en rose.



Tourner autour du pot.



Bourré comme un coing.



Être dans la lune.



Donner de la confiture aux cochons.



Avoir un cœur d'artichaut.



Avoir un poil dans la main.



Être lessivé.



Se fendre la poire.



Manger sur le pouce.



Découvrir le pot aux roses.



Ne pas avoir un radis.

ORIGINE

Collectionneur de crèches de Noël

Bien que ce genre de requête ne fasse pas partie de ses attributions, le comité de Ddf a pris soin de répondre à un membre de l'association s'interrogeant sur la dénomination exacte donnée à un collectionneur de crèches de Noël.

N'ayant trouvé nulle part de terme spécifique pour désigner ce passionné qui rassemble des représentations de la Nativité provenant de différentes cultures, nous partons du principe qu'il est simplement appelé un *collectionneur de crèches*.

Nous avons soumis la question à nos amis de l'Association romande des correctrices et correcteurs d'imprimerie. Sans trouver de sources, certains d'entre eux proposent, par logique étymologique, *créchiste* ou *créchophile*, en précisant que ce ne sont que des suggestions et qu'elles n'ont aucune valeur académique. *Créchophile* peut désigner une personne passionnée par la collection de crèches de Noël. Tandis que *créchiste* peut se rapporter plus largement à quelqu'un qui fabrique ou s'intéresse aux

crèches, *créchophile* met l'accent sur l'aspect de la collection et de l'admiration des crèches. Les deux peuvent être employés, mais *créchophile* serait plus spécifique au domaine de la collection.

Ces mots ne se trouvent dans aucun dictionnaire. Ils sont davantage utilisés dans des contextes spécifiques, comme ceux des collectionneurs, des amateurs d'art, ou des passionnés de crèches.

– Usage spécialisé et communautaire : ces termes pourraient apparaître dans des articles, blogs, forums ou publications consacrés à l'art et aux traditions de Noël, mais ils ne seraient pas encore suffisamment courants pour être codifiés dans les dictionnaires de référence.

– Sources potentielles : on pourrait les trouver mentionnées dans des glossaires ou documents liés à des associations de collectionneurs de crèches. Certains ouvrages spécialisés sur l'histoire des crèches ou le folklore de Noël pourraient également y avoir recours.

– Néologismes : ces mots, bien qu'usuels dans des cercles de passionnés, pourraient être considérés comme des créations lexicales ou des termes semi-officiels qui restent en marge du lexique formel.

Deux membres du comité de l'association Défense du français proposent des termes sans valeur académique, mais combinant une base d'étymologie et une touche d'humour :

– l'origine du mot « crèche » est le francique *kripja*, (signifiant « mangeoire »), qui aurait évolué en latin en *cripia*. Alors pourquoi pas *cripiaphile* ?

– *créchophile* pour les connaisseurs des scènes de Nativité,

– *nativophile* pour ceux qui chérissent les figurines de l'histoire de la Nativité,

– *bethléophile* inspiré de Bethléem, le point central de la crèche,

– *mangérophile* du mot « mangeoire », un petit clin d'œil aux humbles origines de la crèche.

Sans pouvoir répondre concrètement et afin de trouver une source ou une attestation précise, nous avons invité le membre de notre association qui nous a interpellés sur ce sujet à consulter des documents spécifiques aux traditions de Noël ou à poser la question à des associations culturelles liées à ce domaine.

Pour le comité,
Norbert Tornare

VŒUX DU COMITÉ

« C'EST NOËL :
IL EST GRAND TEMPS
DE RALLUMER
LES ÉTOILES... »

GUILLAUME APOLLINAIRE

... et, en 2026, nous vous invitons à poursuivre un de nos buts à nos côtés : faire rayonner notre langue avec éclat.

J'♥ le français

association Défense du français



Une crèche où la douceur se cache dans des coques de cacahuètes. Photo: Reddit

IMPRESSUM

J'aime le français – Bulletin semestriel d'information aux membres de l'association Défense du français (Ddf)

Comité

Didier Berberat PRÉSIDENT

Catherine Rebord VICE-PRÉSIDENTE

ET RÉSEAUX SOCIAUX

Luc Vodoz VICE-PRÉSIDENT

Norbert Tornare SECRÉTAIRE ET BULLETIN

Michel Dysli TRÉSORIER

Jean-Pierre Villard LEXIQUE

Élisabeth Renaud MEMBRE

Cedric Favre MEMBRE

Catherine Morand MEMBRE

Correctrice

Catherine Magnin

Illustrateur

Vincent Di Silvestro PAGE 1

Cotisation annuelle

MONTANT MINIMUM, TOUTE SOMME

SUPPLÉMENTAIRE EST LA BIENVENUE

Individuelle ou couple : Fr. 40.–

Soutien : dès Fr. 50.–

Association, société, groupe : Fr. 100.–

Impression

ICM Imprimerie Carrara – Morges

Tirage

700 exemplaires

Association Défense du français

1000 Lausanne

www.defensedufancais.ch

info@defensedufancais.ch

Visitez notre page Facebook

IBAN CH50 0900 0000 1024 7547 8